
Baltique : un nouveau plan d'action pour sauvegarder l'environnement marin

Description

La conférence annuelle de la Commission d'Helsinki (HELCOM, Commission pour la protection de l'environnement marin de la Baltique) s'est réunie les 11 et 12 mars dans la capitale finlandaise.

Ses conclusions sont peu optimistes, malgré les efforts consentis par les neuf États parties (Allemagne, Danemark, Estonie, Finlande, Lettonie, Lituanie, Pologne, Russie, Suède, auxquels s'ajoute l'Union européenne). En effet, l'objectif (ambitieux) d'obtenir d'ici 2021 un « état environnemental satisfaisant » de la mer Baltique apparaît impossible à atteindre. Les participants ont donc décidé d'élaborer d'ici l'automne 2021 un plan d'action mis à jour qui se fixera l'objectif (lui aussi ambitieux) d'améliorer « significativement » la situation environnementale de la région à horizon 2030.

Pour Rene Reisner, qui dirige le département de l'environnement marin au ministère estonien de l'Environnement, ce plan d'action devrait imposer des mesures beaucoup plus strictes que ce qui s'est pratiqué jusque-là : sur l'ensemble des mesures adoptées par HELCOM, 70 % de celles relevant d'actions communes ont certes bien été mises en œuvre ; en revanche, les mesures nationales n'ont été appliquées qu'à 30 % environ. Parmi les objectifs à venir, on envisage la création d'aires protégées au large et l'évaluation de l'impact des déchets marins sur l'environnement naturel ainsi que sur la santé humaine.

L'Estonie, par exemple, est en retard pour ce qui concerne les déchets marins : si sa « production » de phosphore qui se retrouve dans le milieu marin a diminué, il n'en va pas de même avec le niveau d'azote. Or la présence excessive de ces éléments (phosphore et azote) est l'un des problèmes criants de la mer Baltique, participant à l'eutrophisation (croissance excessive d'algues, manque d'oxygène et baisse des habitats marins, de la biodiversité et de la qualité de l'eau). On sait que les $\frac{3}{4}$ de la quantité de phosphore et d'azote présents en mer Baltique sont liés aux activités de l'agriculture, à l'accumulation de produits chimiques dangereux ainsi qu'à celle de résidus pharmaceutiques.

Le nouveau plan d'action prévoit que chaque pays riverain de la Baltique devra désormais mesurer la quantité de déchets marins qu'il produit. Le Plan envisage également d'imposer des restrictions beaucoup plus sévères concernant le bruit sous-marin et la perturbation des fonds marins.

Un nouvel état des lieux sera établi en 2025.

Sources : *Helcom.fi, The Baltic Times, BNS.*

date créée

16/03/2020

Champs de Méta

Auteur-article : Céline Bayou